

Nicole Notat, à la tête de l'agence Vigeo,
explique les progrès de la notation sociale :

«Analyser l'entreprise sans manichéisme»



Nicole Notat, mardi,
à Bagnolet. L'ancienne
secrétaire générale de
la CFDT a fondé Vigeo
il y a dix ans.

Recueilli par **CHRISTOPHE ALIX**
et **FREDERIQUE ROUSSEL**
Photo **LAURENT TROUDE**

A l'occasion de la sortie aujourd'hui d'un ouvrage retraçant ses dix années à la tête de Vigeo, l'agence de notation sociale des entreprises qu'elle a créée en 2002, sa PDG et ex-secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat a reçu *Libération* dans son bureau situé du 28^e étage des tours des Mercuriales qui dominent Paris et sa banlieue est.

Quel bilan tirez-vous, dix ans après la création de Vigeo ?

On s'est longtemps demandé si ce nouveau métier s'avérerait utile. Dix ans après, je peux dire que ce n'était pas une fausse bonne idée. On a apporté la preuve qu'on pouvait vivre de cette activité sans recourir à des aides publiques et en dégagant un résultat positif. L'idée, qu'au-delà de la vision comptable, une entreprise s'évalue plus globalement à l'aune de ses relations avec l'ensemble de son «écosystème» s'est également installée, ce qui n'était pas le cas en 2002.

Cette reconnaissance reste pourtant timide...

Cela progresse lentement, ce qui n'a rien d'étonnant. La vision que l'on développe est tellement transgressive qu'elle prendra du temps pour s'imposer. Mais quand on regarde dix ans en arrière, bien des choses ont changé. On vivait alors à l'heure d'une mondialisation euphorique avec une vision très actionnariale de l'entreprise, centrée autour de la création de valeur. Un critère de notation unique, alors même que l'on commençait à prendre conscience des enjeux écologiques et sociaux d'une mondialisation bien plus problématique qu'on ne l'avait d'abord cru. Depuis 2008, la crise a violemment mis en lumière ces contradictions et montré le déséquilibre insupportable qui s'était installé entre des marchés totalement dérégulés et mondialisés et des règles sociales et environnementales qui restaient très nationales. Vigeo œuvre avec beaucoup d'autres à surmonter progressivement ces contradictions.

Vous reconnaissez également des aspects positifs de la mondialisation...

Elle a aussi permis de faire décoller des pays. Quand une entreprise délocalise sous la pres-

sion d'un fonds de pension qui exige toujours plus de rentabilité, il est légitime de lui décerner une note négative. Mais quand certains, comme Renault au Maroc, font le choix de nouvelles localisations d'activités, il ne s'agit pas forcément d'emplois volés à la France. Je suis mal à l'aise avec ce concept de patriotisme économique, on attise là des instincts peu flatteurs de repli national sans compter que l'on fait fausse route sur le plan économique.

En quoi la notation sociale peut-elle changer les choses ?

Les entreprises et les marchés forment un tout. C'est parce que les entreprises seront socialement plus responsables que l'investissement le deviendra aussi. Ce sont les deux faces d'une même médaille.

INTERVIEW

D'ailleurs, le fait d'intégrer des critères extra-financiers pour un investisseur n'affecte pas négativement le rendement de ses placements.

Appelez-vous à un dépassement du système capitaliste actuel ?

Ce n'est plus vivable. La preuve, il s'est largement grippé. En quatre ans, la crise financière est devenue économique, puis sociale. Le prix à payer est très cher. Il faut donc renforcer la régulation. D'ailleurs, en Europe, on est en train de réinstaller des mesures de maîtrise et d'anticipation des risques. La question d'un nouveau type de croissance par rapport à la raréfaction des énergies fossiles, au changement climatique, à la biodiversité et à l'éthique dans les affaires, est un vrai sujet pour garantir une croissance soutenable pour l'avenir. Quand on est sur des enjeux de responsabilité sociale et d'investissement responsable, on se trouve sur un autre horizon de temps. Ces deux notions sont en réalité profondément politiques, au sens où elles s'installent au cœur du système et de l'activité de l'entreprise, et au cœur de l'acte d'investissement, non pas pour le dévoyer, mais pour en modifier la profondeur et la qualité.

Vous citez régulièrement en exemple Danone, Lafarge, Saint-Gobain...

Il faut analyser l'entreprise sans manichéisme mais aussi sans naïveté, avec discernement. Certains dirigeants n'ont pas attendu la crise financière. Dans les années 90, des gens comme Antoine Riboud ou Jean Gandois ont plaidé pour une entreprise ci-

toyenne. On parle désormais de responsabilité sociale mais les concepts sont les mêmes. Il y a donc également des dirigeants qui ne voient pas l'entreprise uniquement comme un objet au service de ses actionnaires. Les autres, si elles n'en sont pas convaincues, y viennent par réalisme. Quand les salariés de Foxconn en arrivent au suicide et à la grève en Chine, Apple est obligé de prendre rapidement des mesures. Ce sont des piqures, des électrochocs qui obligent à s'en préoccuper.

Comment voyez-vous la notation sociale dans cinq ans ?

En dix ans, un métier et une véritable expertise se sont créés. Mais pour aller plus loin, le temps est venu d'une reconnaissance institutionnelle.

C'est-à-dire ?

Personne n'imagine qu'une entreprise puisse publier ses comptes sans la validation de commissaires aux comptes. Le moment est peut-être venu de s'interroger sur la place de l'analyse extra-financière. Ce n'est pas encore dans l'agenda législatif de qui que ce soit, mais François Hollande avait annoncé lors de sa campagne qu'il fallait que les entreprises publient une notation sociale, et cela a été remis dans la feuille de route de la conférence environnementale. Une simple petite phrase dans une loi peut faire beaucoup : si 20% de l'épargne salariale de ce pays sont aujourd'hui investis avec des critères extra-financiers, c'est parce que la loi de 2001 avait recommandé que ses gestion-

naires prennent en compte le respect des droits fondamentaux ou du dialogue social dans leurs décisions de placement.

Que pensez-vous de la relation actuelle et plutôt tendue entre le gouvernement et les entreprises ?

Il y a globalement dans notre pays un problème de culture économique et de compréhension de l'entreprise, une approche sans doute trop globalisante et idéologique. Il ne s'agit pas d'être complaisant à l'égard de l'entreprise, mais il y a une passerelle à trouver entre les acteurs politiques, économiques et sociaux.

Une approche qui est assez peu répandue en France...

L'apprentissage du dialogue dans la confiance doit être le fait de tous les acteurs. Quand, en 1982, a été créée l'obligation de négocier, les entreprises n'étaient pas tellement joyeuses. Il a fallu la loi pour qu'on s'habitue à la négociation d'entreprise. Aujourd'hui on fonctionne avec, et en trente ans, la conflictualité a fortement baissé.

Le gouvernement actuel semble prêt à privilégier le dialogue social...

Je l'ai plaidé pendant des années : une décision entérinée par un gouvernement et un Parlement doit être préparée par les acteurs eux-mêmes. Quand elle a été mûrie, elle a plus de chances d'être acceptée par ceux qui vont devoir l'appliquer. La méthode est en soi un facteur de succès.

Le moment est particulier avec la négociation

sur la sécurisation du marché de l'emploi...

C'est un sacré moment pour les partenaires sociaux... Le Président l'a qualifié d'historique, je crois que c'est vrai. Faire en sorte que l'entreprise ait toutes les capacités de s'adapter à son environnement et que les salariés trouvent aussi la sécurité, c'est un équilibre difficile à trouver. C'est aussi une opportunité donnée aux partenaires sociaux de faire leurs preuves. ◆

L'éthique du management est devenue un critère scruté par les financiers.

La belle cote de la notation sociale

La notation «extra-financière», qui évalue les entreprises en fonction de critères distincts du seul résultat financier (ressources humaines, respect de l'environnement, critères éthiques ou encore gouvernance de l'entreprise, etc.), reste encore très méconnue, surtout hors de l'entreprise. Selon un sondage de la Sofres en 2011, plus des deux tiers des Français avouaient ne pas connaître la notion de responsabilité sociale et environnementale (dite RSE). Quant aux dirigeants, si plus de trois quarts d'entre eux s'estimaient effectivement concernés par la norme ISO 26 000 – la première norme internationale «sociétale», fixée le 1^{er} novembre 2010 –, ils s'interrogeaient néanmoins sur son applicabilité... Pourtant, la loi française prévoit depuis 2010 une obligation d'information sur ces sujets pour les entreprises cotées en Bourse et celles dont le chiffre d'affaires excède 100 millions d'euros.

«**Performances**». S'il ne présente aucun caractère d'obligation légale, le concept d'investissement socialement responsable (ISR) – l'équivalent de la RSE pour les investisseurs – gagne, lui, le monde financier. «*De plus en plus d'acteurs (investisseurs, sociétés de gestion, etc.) considèrent que les aspects sociaux et environnementaux de l'activité économique des entreprises s'inscrivent pleinement dans une logique de performance financière et économique de long terme*», explique l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (Orse) qui vient tout juste de remettre

à jour son guide des organismes d'analyse sociétale. Et les politiques regardent moins la question comme une extravagance. Pendant sa campagne, François Hollande a proposé «*un dispositif de notation sociale*» obligeant les entreprises de plus de 500 salariés à «*faire certifier annuellement la gestion de leurs ressources humaines*» en fonction de la qualité de l'emploi et des conditions de travail.

Indices d'ONG. L'essor de la notation sociale remonte en France à la fin des années 90. Les organismes «d'analyse sociétale» ont joué, toujours selon l'Orse, un rôle crucial dans l'émergence de l'ISR, en tant qu'intermédiaire entre les investisseurs qui achètent leurs notations et les entreprises évaluées. La plupart ont bâti des indicateurs à partir des statistiques internationales mais aussi d'indices d'ONG, comme l'indice de Transparency International (corruption) ou l'indice Freedom House sur les libertés. Vingt-huit organismes sont aujourd'hui référencés dans le monde, un nombre relativement stable depuis 2007. Leader du marché hexagonal avec 50% de part de marché et un chiffre d'affaires annuel de 8 millions d'euros, Vigeo tire aux deux tiers ses revenus de cette notation sociale (1900 entreprises scrutées) et pour un tiers de missions d'audit et de conseil auprès d'entreprises. Une double casquette qui focalise les soupçons de conflits d'intérêts que Nicole Notat balaie en insistant sur la stricte séparation de ces deux activités.

F.RI

REPÈRES



L'entreprise responsable, une urgence, avec un avant-propos d'Hervé Hamon, Editions Dialogues, 141 pp., 15 euros. Un plaidoyer pour une entreprise socialement responsable de l'ex-dirigeante de la CFDT devenue patronne.

Un plaidoyer pour une entreprise socialement responsable de l'ex-dirigeante de la CFDT devenue patronne.

«**Il n'y a pas de raison qu'il n'y ait pas de label pour les entreprises qui font un effort pour former leurs salariés, limiter la souffrance au travail.**»

François Hollande en janvier

68,3

milliards d'euros, c'est l'encours de l'investissement responsable en France en 2010, selon Novethic.

La gestion des restructurations est l'un des critères pris en compte dans la notation sociale. Selon une étude menée par Vigeo auprès de 363 entreprises ayant mené une restructuration entre janvier 2009 et juin 2010, la majorité d'entre elles ne diffuse pas d'information sur la façon dont elles l'ont gérée et ne recourt pas à la négociation.